



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-34616>

Département(s) de publication : **10**

Annonce n° **24-34616**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Troyes

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21100374400011

Ville : TROYES

Code postal : 10000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 10

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=30650>

Identifiant interne de la consultation : 202305101320Rel2

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Bruno Baudoux

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** En cas de candidature individuelle : le candidat devra produire l'ensemble des pièces du dossier de candidature. En cas de groupement de candidats : chaque membre du groupement devra fournir les pièces ci-après indiquées.- Le formulaire DC1 - Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants, joint au dossier de consultation. En cas de groupement momentané d'entreprises(cotraitance), un acte d'habilitation du mandataire devra être joint et devra être signé par les cotraitants afin que celui-ci puisse valablement signer le contrat au nom et pour le compte de l'ensemble des membres du groupement. - Le formulaire DC2 - Déclaration du candidat individuel ou membre du groupement, joint au dossier de consultation, - Copie de la délégation de pouvoir/signature autorisant le signataire à engager la personne qu'il représente, le cas échéant,- Attestation d'assurance pour les risques professionnels en cours de validité,- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du

personnel d'encadrement pendant les 3 dernières années- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de prestations de même nature,- Présentation d'une liste de travaux de même nature exécutés au cours des trois dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, les dates et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Les candidats peuvent soit utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat), soit une attestation sur l'honneur, soit le Document Unique de Marché Européen (DUME).

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Critères de jugement des offres : - Coût des travaux, noté sur 10, pondération 60%, au regard de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire; - Valeur technique, notée sur 10, pondération 30%, au regard du mémoire technique : Organisation et moyens mis en œuvre pour répondre aux besoins du maître d'ouvrage (équipe adaptée à l'opération, qualifications, matériel adapté à l'opération, affectation et cadence pour chaque tâche (2 points).- Méthode envisagée pour la réalisation de chaque tâche (3 points). - Le planning détaillé fourni par le candidat : L'entreprise exposera l'enchaînement des tâches envisagé pour la réalisation des travaux en coordination avec les autres lots (3 points). - Engagements vis-à-vis de la qualité de ses prestations : agrément et mise en œuvre des matériaux, DOE (2 points). - Valeur environnementale, notée sur 10, pondération 10%, au regard du mémoire environnemental : - Dispositions envisagées vis-à-vis de l'environnement (bruits, poussières, boues, avoisinants) s'agissant d'un complexe sportif situé en milieu urbain et à proximité immédiate de l'Université de Technologie de Troyes (UTT) (5 points). - Filière de recyclage des matériaux : déchets de chantier, fin de vie des matériaux mis en place (5 points).
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Qualification Qualipaysage P220 SY (terrains de sports en gazon synthétique) ou équivalent (la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux appuyées d'attestations de bonne exécution attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat).

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 17/04/2024 à 17:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Construction du terrain de football n°2 en gazon synthétique au complexe sportif Henri Terré - 2ème Relance du lot n°2 : gazon synthétique-

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation porte la construction du terrain de football n°2 en gazon synthétique avec un tracé de jeu 105m x 68m, de niveau 4, dans le complexe Henri Terré situé sur la commune de Rosières. L'éclairage sera réalisé par le Syndicat Départemental de l'Énergie de l'Aube. Il s'agit de la relance du lot n°2, déclaré sans suite pour motif d'intérêt général lors de la précédente consultation, par décision n° 2024/0025 en raison du non respect du formalisme imposé dans le règlement de la consultation. A titre indicatif : Date prévisionnelle de notification : mi mai 2024. Date prévisionnelle de début de la période de préparation : fin mai 2024. Conformément à l'article L.2113-10 du Code de la Commande Publique, les prestations étaient initialement décomposées en 4 lots définis comme suit : - Lot n°1 : Terrassement, VRD (lot attribué lors de la 1ère consultation), - Lot n°2 : Gazon synthétique, - Lot n°3 : Équipements sportifs (lot attribué lors de la

1ère consultation), - Lot n°4 : Clôtures (lot attribué lors de la 1ère consultation). Cette consultation porte donc uniquement sur la 2ème relance du lot n°2 " Gazon synthétique ". La durée globale du marché est de 12 mois à compter de la date de la notification du marché au titulaire. Le délai d'exécution est de 12 semaines, y compris 8 semaines de préparation. La période de préparation d'une durée de 8 semaines débutera à compter de la date prescrite par l'ordre de service de démarrage et le délai d'exécution d'une durée de 4 semaines débutera à compter de la date prescrite par l'ordre de service de démarrage des travaux.-

Lieu principal d'exécution du marché : Complexe sportif Henri Terré Terrain de football n°2 rue Marie Curie 10000 Troyes / Rosières près Troyes

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Durée de validité des offres : 120 jours à compter de la date de remise des offres. Si négociation : 90 jours à compter de la date de remise des offres négociées. Le pouvoir adjudicateur procédera à des négociations financières avec les candidats ayant présenté une offre conforme ou régularisable. En application de l'article R.2123-5 du Code de la Commande Publique, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. Variante interdite. Pas de prestations supplémentaires éventuelles (Pse). La visite du site est recommandée et pourra être effectuée soit librement soit sur rendez-vous pris par le candidat auprès de M. Petitdemange - 03.25.42.33.83 - harry.petitdemange@troyes-cm.fr ou en cas d'absence M. Mutter - 03.25.42.33.33 - poste 3568 - f.mutter@ville-troyes.fr. L'acheteur se réserve la possibilité d'envoyer au plus tard 6 jours calendaires avant la date limite de remise des offres des modifications de détail sur le dossier de consultation. Financement Ville de Troyes + État/Dotation Politique de la Ville, Région Grand Est, Conseil Départemental, F.A.F.A. (Fonds d'aide au Football Amateur) attendus. Règlement des dépenses par virement bancaire. Le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours. Le défaut de paiement dans les délais prévus fait courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire ou du sous-traitant payé directement. Candidat unique ou groupement de candidats. Aucune forme de groupement n'est imposée par le Maître d'ouvrage. dossier de consultation disponible gratuitement sur le profil acheteur <http://www.xmarches.fr>. Les candidats devront transmettre leur offre par voie électronique à l'adresse suivante : <http://www.xmarches.fr> avant les dates et heures limites de réception des offres. La transmission sous support papier est interdite. demande de renseignements d'ordre administratif ou technique par écrit via la plateforme <http://www.xmarches.fr> pour les candidats identifiés dans les 6 jours calendaires qui précèdent la date de remise des offres. Réponse unique communiquée à l'ensemble des candidats par la Collectivité. Si plusieurs offres sont successivement transmises par un même soumissionnaire, seule est ouverte la dernière offre reçue par l'acheteur dans le délai fixé pour la remise des offres. Le pli pourra être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (cd rom, clé usb ...) ou sur support papier. Se Reporter à l'article 10 du Règlement de la Consultation. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Châlons- En- Champagne 25, rue du Lycée 51036 Châlons-En-Champagne, tél. : 03-26-66-86-87, courriel : greffe.ta-chalons-enchampagne@juradm.fr adresse internet : <http://chalons-en-champagne.tribunaladministratif.fr/>. Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Mairie de Troyes place Alexandre Israël B.P. 767 10026 Troyes Cedex, tél. : 03-25-42-68-47, courriel : commande.publique@ville-troyes.fr adresse internet : <http://ville-troyes.fr/>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/03/2024